

Projet de diffusions sur grand écran, hors cinéma, d'opéras et de ballets de l'Opéra national de Paris

CAHIER DES CHARGES

Les lieux de diffusion devront avoir fait l'objet d'un accord préalable de l'Opéra national de Paris. L'organisateur de la manifestation prendra à sa charge l'ensemble de l'organisation, en ce y compris les installations requises pour accueillir du public, les équipements nécessaires à la diffusion du son et de l'image en HD et 5.1, le gardiennage, la fourniture d'énergie, ainsi que le retour du matériel fournis par l'Opéra de Paris. La manifestation devra être en accès gratuit pour le public.

Une convention entre l'organisateur de la manifestation et l'Opéra national de Paris devra être signée entre les parties.

I) SON

Etant donné la qualité acoustique des programmes, il est nécessaire d'effectuer la diffusion du son en **5.1** et non pas en 3.1. Cette diffusion **5.1** devra donc être suffisamment dimensionnée en fonction de la jauge et du lieu et de l'environnement sonore.

II) IMAGE

Les supports de projection proposés sont DCP (Digital Cinema Package) ou DVD Blu-Ray.

Diffusion en Haute Définition. La taille de l'écran devra être adaptée en fonction de la jauge (minimum 100 personnes) et du lieu de la manifestation.

Matériel nécessaire :

- Soit un écran gonflable extérieur pour une projection HD 16/9^{ème}
- Soit un écran bâche classique pour diffusion HD 16/9^{ème}
- Soit un écran LED HD (si diffusion de jour) de base suffisante : écran sur camion ou à monter, avec respect des distances en fonction du nombre de leds et de la taille de l'écran ...
- Ordinateur portable
- Lecteur numérique 2K / 4K ou lecteur Blu-Ray

III) PROMOTION/PUBLICITÉ/PARTENARIATS

Présence des logos de la manifestation « Opéra d'été 2025 », de l'Opéra national de Paris, et des mécènes des retransmissions audiovisuelles de l'Opéra national de Paris sur tous les supports de communication distribués et affichés en amont et le jour de la manifestation.

L'ensemble de ces supports devra être envoyé à l'Opéra de Paris pour validation préalable.

Les partenaires médias choisis par l'organisateur pour la manifestation, quel que soit le support de diffusion linéaire ou non linéaire, devront faire l'objet d'un accord de l'Opéra de Paris.